



Marc Torres / KEI du Sud

ATELIER DE RECHERCHE ET D'ÉCHANGES À MARSEILLE (JUN 2009) "CLIMAT, VILLES ET MÉDITERRANÉE"

Revue
URBANISME

www.urbanisme.fr

septembre
octobre
2009

Tiré à part
n° **368**

1/

ISTED (Institut des sciences et des techniques de l'équipement et de l'environnement pour le développement).

Organisé les 27 et 28 juin 2009 à Marseille par la Caisse des Dépôts en partenariat avec la Banque mondiale, la Ville de Marseille, l'établissement public Euroméditerranée et l'ISTED ^{1/}, l'atelier de recherche et d'échanges "Climat, Villes et Méditerranée" prenait place juste avant le 5^e symposium de recherche urbaine de la Banque mondiale (28, 29 et 30 juin) consacré au thème "Villes et changement climatique". Il s'inscrivait également dans la dynamique de l'Union pour la Méditerranée (UPM), dont le développement urbain durable est l'un des nouveaux axes de travail. Synthèse par [Antoine Loubière](#) et [Olivier Réal](#).

Parce que "la bataille du climat se joue dans les villes", comme le proclame la Banque mondiale, l'atelier "Climat, Villes et Méditerranée" était au cœur de l'une des problématiques essentielles du développement de la Méditerranée. Avec la volonté de faire témoigner des chercheurs, des décideurs et des opérateurs, avec le souci d'un équilibre des interventions entre le nord et le sud de la Méditerranée, comme l'a rappelé Xavier Crépin, le délégué général de l'ISTED. Pour Jacques Rocca-Serra, adjoint au maire de Marseille, il est plus que temps de se saisir de cette "préoccupation majeure, fil conducteur des politiques que nous menons". La Ville de Marseille, qui multiplie les actions de coopération décentralisée, se sent particulièrement concernée. D'autant qu'elle héberge sur son territoire des institutions très mobilisées sur le développement durable, à commencer par la Banque mondiale et le Plan bleu. Capitale européenne de la culture en 2013, la Ville accueillera le 6^e forum mondial de l'eau en 2012.

Pour Mats Karlsson, directeur régional au sein de la vice-présidence MENA de la Banque mondiale,

l'interdépendance du bassin méditerranéen est évidente et la dynamique de l'intégration doit être accélérée. Partant, il a annoncé le renforcement de la présence de la Banque mondiale à Marseille et l'ouverture du Centre de Marseille pour l'intégration en Méditerranée, fruit d'un partenariat unique entre agences bilatérales et multilatérales. Il a ainsi appelé à une mobilisation commune face à la montée des risques liés à la croissance démographique et à l'urbanisation continue, en invitant à "investir maintenant pour les générations futures", notamment dans les domaines des transports collectifs et des énergies renouvelables. Mats Karlsson a également insisté sur les "opportunités pour les entreprises de créer des emplois sur des bases vertes" et ajouté que la Banque mondiale collaborait, entre autres avec la Banque européenne d'investissement (BEI), pour promouvoir les savoir-faire et les bonnes pratiques au plan international et faire ainsi en sorte d'"apprendre ensemble".

De son côté, Philippe de Fontaine Vive, vice-président de la BEI, a souligné que "la mobilisation n'était pas encore à la hauteur des enjeux" alors



que, malgré la crise économique, il faudrait créer, d'ici 2020, 22 millions d'emplois dans les pays de la Méditerranée. Il s'est cependant réjoui de la réunion d'institutions financières comme la BEI, la Caisse des Dépôts française et la Caisse de Dépôt et de Gestion marocaine, dans un Club des investisseurs de long terme (www.ltic.org) qui va "permettre enfin de travailler en réseau et d'investir dans la croissance verte".

Au nom du ministère de l'Écologie /2, Yves-Laurent Sapoval s'est félicité de l'organisation de cet atelier, deux jours après la première réunion ministérielle sur les projets de développement durable qui s'est tenue à Paris le 25 juin sous présidence franco-égyptienne, dans le cadre de la relance de l'Union pour la Méditerranée (UPM). Pour la première fois, cette réunion a inscrit les villes sur l'agenda politique de l'UPM.

Des villes vulnérables

La première table ronde sur "La vulnérabilité des villes de la Région face au changement climatique", animée par Benoît Leguet, responsable de la mission Climat à la Caisse des Dépôts, a attiré l'attention sur le fait que non seulement la Méditerranée était un *hot spot* du changement climatique mais présentait des points de vulnérabilité spécifique liés en particulier à une forte croissance urbaine, notamment sur le littoral. Comme l'a indiqué Pierre Icard (Plan bleu), "si plus de la moitié de la population mondiale est désormais urbaine, dans les pays du pourtour méditerranéen deux habitants sur trois sont d'ores et déjà citadins". Ainsi une trentaine d'agglomérations dépassent le million d'habitants. Or, la Méditerranée connaît une hausse globale des températures de l'air et une élévation du niveau de la mer, et va être confrontée à une augmentation probable de la fréquence des événements exceptionnels de type inondation, glissement de terrain, canicule... encore "difficilement quantifiables", selon Pierre Icard. Sans oublier l'artificialisation des terres agricoles et l'épuisement de certaines ressources naturelles. Dans ce cadre, les villes sont en première ligne pour la mise au point de réponses adaptées. Ce que viendront confirmer les exposés suivants. Ainsi, Beyrouth, capitale en pleine expansion où vivent 850 000 habitants la nuit et 1 350 000 le jour, se préoccupe de plus en plus de la qualité de l'air. En la matière, Rachid Jalkh, adjoint au maire, a évoqué la création d'un réseau automatique de mesure et la mise au point d'outils de prévision, mettant en avant plusieurs points critiques : l'exacerbation des pollutions locales par le changement climatique, les difficultés de modélisation... et le problème de la sensibilisation du public pour "passer de la mesure à l'action".

Le professeur Mikdat Kadioglu (université technique d'Istanbul) a centré son exposé sur la gestion des

risques et des aléas à Istanbul, une conurbation géante (16 millions d'habitants) particulièrement vulnérable au changement climatique et aux tremblements de terre. Les catastrophes antérieures ont d'ailleurs contribué à changer les mentalités des décideurs et à la mise en place d'un centre de coordination entre élus et services municipaux pour faire face aux situations d'urgence. Cependant, pour Mikdat Kadioglu, il "vaut mieux prévenir que guérir".

Le professeur Mohamed El Raey (université d'Alexandrie) a lui aussi présenté une ville particulièrement vulnérable, celle d'Alexandrie, avec ses 4 millions d'habitants (mais 5 millions l'été...), qui s'étire sur 90 km le long de la mer. Principalement menacée par la montée du niveau de la mer et les tsunamis, Alexandrie n'est pas encore dotée d'un système d'alerte précoce, alors même qu'elle abrite 40 % de l'industrie pétrolière égyptienne. Mohamed El Raey a donc souligné le besoin d'une approche intégrée, s'appuyant sur une vision de la ville à l'horizon 2050 qui prendrait en compte ses vulnérabilités climatiques pour les maîtriser.

Des stratégies énergétiques efficaces

Consacrée aux stratégies d'efficacité énergétique des villes, la seconde table ronde s'est ouverte sur une série d'interrogations de son animateur Blaise Desbordes, directeur du développement durable de la Caisse des Dépôts : problème des standards de connaissance, existence ou non d'un modèle méditerranéen de ville, enjeux d'échelle et donc de gouvernance, utilisation d'outils nationaux et locaux type agence... Le tout sur fond de mobilisation des villes, notamment européennes, qui prennent en main leur destin carbone dans la perspective du sommet de Copenhague en décembre 2009.

Comme l'a expliqué Klaus Wenzel, chef d'équipe du projet MED-ENEC de la GTZ /3, ce programme a permis de faire apparaître le potentiel de réduction des consommations d'énergie dans le bâtiment. Mais si les projets pilotes fonctionnent, tout dépend au final de l'implication du consommateur dans une utilisation durable de l'énergie domestique. Surtout, la réalité de la construction reste globalement génératrice de consommation excessive. D'où la nécessité de *policy mix* maniant à la fois le bâton (réglementation, normes, commande publique...) et la carotte (réduction et exonération fiscales), sans oublier le tambourin (labels, projets pilotes). Reste maintenant à changer d'échelle pour passer à une généralisation dans les pratiques des villes.

Dans ce sens, Murat Daoudov, de l'Union des municipalités de la région de Marmara, a indiqué que la Turquie avait adopté une nouvelle législation, favorisant en particulier l'utilisation des énergies renouvelables. Avant d'insister sur le rôle essentiel des

2/

Le ministère français de l'Écologie a changé d'intitulé en juin 2009 : il est devenu ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat. Il est placé sous la responsabilité d'un ministre d'État (Jean-Louis Borloo) et de quatre secrétaires d'État.

3/

Le projet MED-ENEC mis en place par l'Union européenne a permis de réaliser les projets pilotes de dix bâtiments à basse consommation d'énergie dans les dix pays MED du sud de la Méditerranée.

collectivités, et la nécessité pour elles de mettre en place leur propre système de management énergétique.

Mounir Bahri, directeur de l'Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie de Tunisie, a présenté le programme national 2008-2010 qui vise à réduire de 20 % la demande d'énergie à l'horizon 2011 et à augmenter la part des énergies renouvelables. Ce programme, suivi personnellement par le président de la République – et contractualisé avec les différents ministères –, cible plus spécialement le secteur du bâtiment, en prévoyant un audit énergétique sur plan. Comme l'a souligné Bernard Laponche, expert français, l'existence d'une agence nationale créée en 1986 constitue un atout fondamental pour la politique tunisienne de maîtrise de l'énergie.

Le professeur Ali Huzayyin (université du Caire), vice-président de la CODATU /4, a exposé les approches stratégiques indispensables dans les politiques urbaines en matière foncière, d'infrastructures, de transport et d'habitat, et de consommation d'énergie. Avec, dans ses conclusions, la nécessité de privilégier les solutions qui marchent (au lieu de solutions idéales) et d'organiser des dialogues internationaux Sud/Nord/Sud (et pas seulement Nord/Sud).

En clôture de la première journée, Anthony Bigio, expert urbain principal à la Banque mondiale, a relevé que la question du changement climatique avait été reliée à celle de la qualité de vie urbaine, et que les débats avaient fait apparaître le rôle incontournable de politiques publiques efficaces, qu'elles soient centralisées ou bien résultant de l'initiative des autorités locales. Il a également précisé qu'un complément à l'atelier sous forme d'un "Panel des maires sur les défis de l'adaptation au changement climatique dans les villes méditerranéennes" était programmé dans le cadre du 5^e symposium mondial de recherche urbaine.

Quelles incitations financières pour dépasser le *gap* ?

Quel que soit le choix de financements dévolus à l'atténuation /5 des émissions de gaz à effet de serre et à la lutte contre les conséquences du chan-

gement climatique, un *gap* considérable entre les besoins et les financements disponibles apparaît en fil rouge. En ouverture de la 3^e table ronde sur les "Politiques incitatives, mécanismes économiques et financiers", Thierry Paulais (Cities Alliance/Agence française de développement) est entré dans le vif du sujet. Ainsi, les deux principaux outils de financement en atténuation mobilisent tant bien que mal 15 à 20 milliards d'euros par an *via* les mécanismes de marché comme le Financement Carbone, et un peu plus de 4 milliards s'agissant du "classique" Climate Investment Fund. Loin, bien loin des centaines de milliards d'euros nécessaires... S'ajoutent des incertitudes sur ces instruments, leur déploiement sur de petits projets, la décentralisation de la gestion d'opérations, voire la définition d'un nouvel accord international qui prendrait la relève du protocole de Kyoto à partir de 2012. Quant au volet adaptation, la situation est plus difficile encore, en raison de "besoins énormes et mal estimés". Même si l'on attend beaucoup de l'Adaptation Fund qui fournirait des subventions venant des pays industrialisés pour financer des projets de réduction de la vulnérabilité climatique, reste aussi à traiter le risque que l'aide publique au développement soit tendanciellement remplacée par la lutte contre le changement climatique.

Dans le domaine de l'investissement, Laurent Vigier, directeur des affaires européennes et internationales de la Caisse des Dépôts, a souligné les difficultés à transposer des dispositifs du Nord au Sud, compte tenu, entre autres, des projections de démographie urbaine des pays en voie de développement qui vont inévitablement exacerber les problématiques de consommation énergétique. En outre, la question de la prolifération des constructions illégales au Sud rend plus difficile encore la maîtrise du territoire urbain. Cela étant, même si la crise financière complique la donne, il faut "s'impliquer" dès à présent. Un engagement illustré, outre l'apport en ingénierie "maison", par le Fonds InfraMed, premier instrument de financement de l'Union pour la Méditerranée, lancé récemment par la Caisse des Dépôts, la Cassa depositi e prestiti (Italie), EFG Hermes (Égypte) et la Caisse de Dépôt et de Gestion (Maroc), visant à rassembler des partenaires inter-



4/
Coopération pour le développement et l'amélioration des transports urbains et périurbains.

5/
Atténuation est la traduction française littérale du mot anglais *mitigation* utilisé dans les instances internationales.

Une exposition de grands projets urbains

Les participants ont pu visiter une exposition consacrée à de grands projets de renouveau urbain en Méditerranée, réalisée par l'établissement public Euroméditerranée, qui pilote depuis 1995 la vaste opération d'aménagement marseillaise. Selon son directeur général, François Jalinet, cette exposition, qui a permis d'identifier un certain nombre de projets en cours de montage ou d'exécution, est l'esquisse d'un réseau d'échanges de bonnes pratiques.

nationaux afin d'investir dans les infrastructures urbaines, énergétiques et de transport des pays d'Afrique du Nord, du Levant et en Turquie. "400 millions d'euros ont été dégagés, un milliard est attendu d'ici fin 2009", a précisé Laurent Vigier.

Des exemples d'action, la table ronde a proposé deux, en Tunisie et au Maroc. Face à une élévation accélérée du niveau de la mer, les pouvoirs publics tunisiens préparent depuis plusieurs années une stratégie d'adaptation, prenant en compte les impacts sur les infrastructures portuaires, le drainage des eaux pluviales dans les grandes villes, les espaces submersibles dans les zones littorales basses, l'érosion côtière et ses conséquences touristiques, la salinisation des nappes phréatiques... Selon Habib Ben Moussa, directeur à l'APAL /6, des mesures techniques et d'évaluation des risques devront être prises dans l'ensemble de ces domaines, traçant un plan détaillé de lutte contre les conséquences du changement climatique à financer pour les trois quarts par des crédits concessionnels internationaux. Habib Ben Moussa a bien montré que la réflexion tunisienne allant au-delà du constat technique a permis de développer une analyse coûts-bénéfices, mettant en rapport les coûts pour l'économie nationale de la dégradation climatique avec ceux liés à la mise en œuvre des mesures d'adaptation : approche rigoureuse qui justifie les investissements préconisés.

"Il faut également garder à l'esprit que les villes dans les pays en voie de développement sont plus vulnérables au changement climatique, en raison de leur fragilité sociale, économique et environnementale", a souligné Hassan Rahmani, directeur de la communication du Fonds d'équipement communal du Maroc (FEC). Dans ce pays où la décentralisation confère une certaine responsabilité aux exécutifs locaux, l'État a mis en place des mécanismes incitatifs, notamment pour le développement de l'assainissement liquide et solide, l'énergie, la lutte contre les catastrophes naturelles, les déplacements urbains, qui seraient pris en charge de plus en plus par les collectivités locales. Incitation, appui financier, accompagnement sont les maîtres mots d'un État "stratège et coach" qui prône une gouvernance urbaine performante.

Tenir le cap

La notion de métropolisation observée au Sud (de la Méditerranée) comme au Nord, à Casablanca, Tunis ou Alger, apparaît pour Morched Chabbi, directeur d'UrbaConsult (Tunisie), comme un préalable aux réflexions sur les "Politiques et dispositifs de gouvernance", thème de la dernière table ronde. La croissance urbaine et les développements spatiaux changent les limites de la ville et accentuent inévitablement les problèmes. Ce sont d'ailleurs les zones les plus vulnérables (souvent

côtières) qui s'engagent le plus rapidement, et de préférence sur l'atténuation, selon l'étude présentée par Heike Schroeder (Oxford University) consacrée à dix mégapoles /7. Alep, seconde ville de Syrie classée au patrimoine mondial de l'humanité, souffre de nombreux déséquilibres, notamment un taux de 35 % de constructions informelles (touchant 1 million d'habitants sur 3 millions), a expliqué le maire Maan Chibli. Un premier plan de quatre ans lancé en 2003 a permis une nouvelle organisation décentralisée en arrondissements, assortie d'une programmation par objectifs. L'image a changé, l'implication des habitants aussi, jusque dans les prises de décision. Après évaluation, un second plan sur la période 2007/2011 a été déployé, mais la vision est apparue insuffisante. Le projet Alep 2025 a donc été mis au point, de l'option stratégique à la mise en œuvre par arrondissement, permettant une bonne lisibilité et la mobilisation des ressources humaines et financières.

Pour Lemghari Essaki, directeur général de l'Agence d'aménagement de la vallée du Bouregreg, qui pilote ce grand projet de l'agglomération Rabat-Salé, l'enjeu de la gouvernance est... capital. Placée sous l'emblème du développement durable, cette opération bénéficie donc d'un dispositif d'intervention exceptionnel avec un établissement public d'aménagement doté de nombreuses prérogatives, permettant la péréquation financière et les partenariats indispensables pour la mise en valeur des atouts fonciers et immobiliers.

Franchir une étape

En conclusion des débats, Abha Joshi-Ghani, responsable du secteur du développement urbain de la Banque mondiale, s'est réjouie de l'intérêt et du succès de cet atelier, première initiative commune avec la Caisse des Dépôts dans ce domaine, qui constitue la base pour le futur partenariat entre les deux institutions dans la mise en œuvre des programmes urbains du Centre de Marseille. Gilles Pennequin (Mission UPM, Présidence de la République française) s'est félicité que l'atelier prenne place quelques jours après la relance de l'UPM à Paris, qui a inscrit le développement urbain dans ses priorités. Les travaux de l'atelier rejoignent l'idée d'un schéma d'orientation du territoire de la Méditerranée. Alors que le temps n'est pas linéaire face aux ruptures climatiques et énergétiques qui se profilent, la ville durable méditerranéenne est à inventer. Pour Gilles Pennequin, "c'est un projet formidable qui est devant nous". Dans cette perspective, Laurent Vigier a souligné le rôle décisif de la coopération entre les villes qui doit permettre le rapprochement entre les citoyens des deux rives de la Méditerranée. |

Antoine Loubière et Olivier Réal

6/

Agence de protection et d'aménagement du littoral tunisien.

7/

Étude du centre Tyndall (université d'Oxford) de recherche sur le changement climatique, portant sur Pékin, Hong Kong, Melbourne, Mumbai, New Delhi, Mexico, Cape Town, Sao Paulo, Séoul.

➤ Sites de référence

Caisse des Dépôts : www.caissedesdepots.fr
Banque mondiale : www.worldbank.org
Ville de Marseille : www.mairie-marseille.fr
Euroméditerranée : www.euromediterranee.fr
ISTED : www.isted.com